

Le mémorial N° 8, publie la loi du 15 janvier 1849, ordonnant le transfert d'une somme de fr. 1058-20 d'une section à une autre du budget de 1848.

Et la loi du 19 janvier 1849, ordonnant le transfert d'une somme de fr. 58649-74 d'une section à une autre du budget de 1848.

Le mémorial N° 9 publie la loi du 27 janvier 1849, portant réduction en francs et centimes des taxes de patentes fixées en florins et cents par les tarifs A et B, joints à la loi du 29 décembre 1842.

Le mémorial N° 10 publie l'arrêté concernant la révocation de la prohibition de la sortie des chevaux. Cet arrêté est entré en vigueur le 3 février.

Le mémorial N° 11 publie la loi du 5 février 1849, concernant fixation du budget des dépenses de l'administration générale de l'intérieur, pour 1849, à la somme totale de 347,375 francs 94 centimes.

Le Mémorial n° 12 publie la loi du 4 février 1849, qui fixe le budget des dépenses de l'administration générale des affaires communales, exercice 1849, à la somme de 169,197 francs 82 centimes.

Le Mémorial n° 13 publie la liste de soixante-cinq personnes, qui ont fait la déclaration de vouloir profiter de la faveur accordée par l'article transitoire de la loi du 12 novembre dernier, sur la naturalisation, et d'accepter en conséquence la nationalité luxembourgeoise, conférée par cet article.

Une circulaire de M. l'administrateur-général des affaires étrangères, de la justice et des cultes, en date du 9 février, insérée au Mémorial n° 13, rappelle que le délai fixé pour les déclarations à faire en vertu de l'article transitoire de la loi du 12 novembre 1848, sur la naturalisation, expirera le 21 février courant.

Après ce jour les autorités communales ne pourront plus recevoir aucune déclaration d'acceptation de la naturalisation accordée par cet article transitoire.

En conformité de la loi du 26 ventôse an iv, art. 6, l'échenillage des arbres, arbustes, haies et buissons doit être effectué avant le 20 février de chaque année.

La chasse aux oiseaux de passage est ouverte depuis le 10 février courant.

ITALIE.

On écrit de Rome le 3 février :

« Ici l'on tend à la république; il y a plus, à la république rouge. Un régiment arrivé mercredi à Rome, portait, avec ses couleurs nationales, le ruban rouge à la boutonnière. La musique exécutait la *Marseillaise*. Hier soir a eu lieu dans le grand théâtre une réunion pour discuter sur la forme de gouvernement à établir. Il paraît que la forme républicaine a réuni les plus grandes sympathies parmi les assistants. A la sortie du théâtre, ils ont parcourus les rues en criant: *Vive la république! vive le drapeau rouge!* »

Il *Tiempo* de Naples, du 31 janvier, exprime la pensée que l'affaire de Sicile s'arrangera à l'amiable. La réunion des Chambres a eu lieu à Naples, le 1^{er} février, avec ordre et tranquillité.

On lit dans la *Gazette de Vienne* :

« Les dernières nouvelles de Milan du 31 janvier mandent que le maréchal Radetzky a concentré sur le Tessin toute son armée, prête à se battre. Les provisions d'armes de toutes sortes découvertes dans plusieurs villes, prouvent que les nobles se proposent une levée de boucliers. Milan est mis dans un état de défense formidable. La citadelle est garnie de canons et prête à bombarder la ville en cas d'insurrection. De la frontière piémontaise à Milan, et de Milan à Vérone et à Padoue, on a formé des lignes télégraphiques, pour communiquer promptement tous les événements aux commandants des troupes impériales. La ville de Milan expierait gravement une nouvelle révolte. »

V. HOFFMAN, éditeur.

ETAT-CIVIL.

Naissances: Déclaration du 10 février, Marie-Anne Pasch; du 13, Nicolas Reuter; du 15, Paul Fidler, Gérard Grever, et Marie Thiele; du 16, Frédéric-Nicolas Meisembourg, Antoine-Auguste-Victor Clasen, et François Belfort.

Mariages: Du 12, Pierre-Firmin Evode Conard, docteur sur bois, avec Marie-Françoise Mehlen; du 14, Charles Emile-Frédéric Brœsseke, sous-officier prussien, avec Hermine-Catherine Bertrang, et Théodore Hiltgen, menuisier, avec Anne-Barbe Zahn; du 15, Gustave Weyer, rentier, lieutenant en retraite, chevalier de la légion d'honneur, avec Marie-Adrienne Reuter.

Décès: Déclarations du 10, Henri Kellert, 2 mois; du 11, Adam Hoffelt, 10 mois, Mathias Niederkorn, 72 ans, barbier, et Pierre Schnell, 49 ans, journalier; du 13, Anne Capesius, 48 ans, veuve de Pierre Schmit, cabaretier; du 14, Guillaume Weber, 48 ans, cordonnier; du 15, Gertrude Breckler, 15 jours, et Jacques Schumacher, 65 ans, jardinier.

ANNONCES.

A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN

Un corps de ferme situé à Holsthum près de Hosingen, commune de Consthum, canton de Clewax, arrondissement de Diekirch, au grand-duché de Luxembourg.

Ce corps de biens, appelé Kœppen-Gut, et appartenant aux héritiers Pletgen-Steichen du dit Holsthum, se compose de maison d'habitation et de vastes bâtimens d'exploitation rurale, en partie construits à neuf et le tout en bon état de réparation, 32 hectares de terres labourables, 4 hectares de terres à sarrasins, 8 hectares de prairies, 30 hectares de haies à écorces et 7 hectares de bois;

La route de Luxembourg à St. Vith, qui traverse une partie des terres de ce bien relie la commune de Consthum au chef-lieu du canton et en rend les communications faciles avec Diekirch et Eitelbruck, où se tiennent les foires mensuelles et hebdomadaires les plus considérables de l'arrondissement, et avec St. Vith, dont les foires présentent un débouché facile aux productions agricoles.

Aucune exploitation des haies à écorces n'ayant eu lieu depuis cinq ans, celles-ci, d'une parfaite situation, présentent actuellement une croissance de la plus belle venue. Leur état de parfaite maturité en rend la majeure partie exploitable dans e courant de la présente année.

Ce bien est estimé à une valeur approximative de 75000 fr.. Les propriétaires désirant sortir d'invasion, ils y procéderont par voie de partage, si la vente ne peut s'en réaliser avant le 10 mars prochain.

Pour plus amples renseignements s'adresser en l'étude de Maître Thilges, avocat-avoué à Diekirch. (3251)

Vente DE LIVRES ET DE VINS.

La vente des livres provenant de la bibliothèque de feu Monsieur le conseiller Tilliard, ainsi que les vins de la succession de feu Madame Tilliard est fixée aux 23 et 24 février 1849, chaque jour à deux heures de relevée.

Elle aura lieu en la maison Tilliard, rue du Nord, N° 296.
Luxembourg, le 10 février 1849.
(3256) J. FUNCK, notaire,

On trouve toujours chez BEISSEL-HANSEN à Srasen, un grand assortiment de bois de construction et planches en sapin, à une baisse de prix considérable.

M. DELACOUR, chirurgien-dentiste, successeur de M. Loquin, vient de publier une *Notice sur la carie des dents et sur l'emploi d'une liqueur aluminée camphrée au chloroforme, qui calme la douleur et arrête les progrès de la carie, sans qu'il soit nécessaire d'extraire les dents malades.*

Le flacon se vend 3 fr. avec l'instrument. — A Luxembourg, chez DARGENT, pharmacien. (3195)

Der Unterzeichnete hat die Ehre hiermit den Landrenten anzuzeigen, daß er auf der Donaumühle nächst Eich eine Gipsmühle errichtet hat, und an selbem Orte ein reichlich versehenes Magazin Gips der zum Ackerbau bestimmt ist, vorrätig hat, den er sowohl durch seine Feinheit als durch seinen billigen Preis sehr empfiehlt.
3250 J. B. A. MICHEL.

Holz-Versteigerung.

Am Montag, 26. l. M. Morgens um zehn Uhr, wird Herr Baron von Reinach von Hirschbach, in seinem Walde gennant Jennerholz, bei Hesperingen, zum Verkaufe aussetzen und den Meistbietenden zuschlagen lassen, auf Borg bis zum 1. November nächstkünftig, circa 6000 Wellen (Fässchen), und 50 Korden Buchen-Scheitholz.

Luxembourg, den 17 Februar 1849. (3252)

EN VENTE

chez V. BUCK, à Luxembourg.

Carte chorographique du Grand-Duché de Luxembourg, publiée par F. HEUSCHLING, ancien ingénieur-vérificateur, et J.-N. HUBERTY, géomètre en chef, d'après les documents des dernières opérations cadastrales, 4 feuilles sur papier grand raisin, francs 12. (3242)

Bedeutende Möbel- u. Weinversteigerung, zu Luxemburg.

Die Erben der Dame Wittwe Clemens, Zeitlebens Rentnerin zu Luxemburg, werden am Montag, 26. des laufenden Monats Februar, und am folgenden Tage, gegen 9 Uhr des Morgens und 2 Uhr des Nachmittags, alle die durch selbe hinterlassene Möbel, bestehend in Tischen, Commoden, Schränken, Stühlen, Defen, Bettstellen, Spiegeln, Matragen, kleinen und großen Kopfkissen, Federbetten, Leinwand, Küchengerät und Silberzeug, gegen gleich baare Bezahlung,

und am Mittwoch, 28. desselben Monats, gegen zwei Uhr des Nachmittags, folgende Weine wie :

14 Fuder Wormeldinger, Wisporter und Wiltinger von 1842 und 1846.

2 Fässer Bordeaux von 1846, und ungefähr 1200 Flaschen alten rothen und weissen Wein,

auf Borg, den Meistbietenden zuschlagen lassen.

Die Versteigerung wird zu Luxemburg in dem Sterbehause der gesagten Dame Clemens, Philippstraße, statt finden. Luxemburg, den 16. Februar 1849. (3257) J. Funck, Notar.

Am Donnerstag, den 1. März künftigt, gegen 2 Uhr Nachmittags, vor dem Friedensrichter des Cantons Meresch und durch das Amt des unterschriebenen Notars, auf Ansehen des Hrn. Peter Reuter, Schreiber im Ministerium des Innern in Brüssel und seiner Stief-Kinder Klein, wird das sogenannte Ginten-Haus, gelegen in der Fels, auf dem Markt-Platz, mit Scheuer, Stallung, Remise, Mist-Platz und einem daran gelegenen (mit Mauern umgebenen) großen Garten, darnach einen andern Garten im selben Ort, gennant Meyer-Garten, durch öffentliche Versteigerung und gemäß dem Gesetze vom 12. Juni 1816, auf mehrere Jahre Borg, erblich zugeschlagen.

Dieses Wohn-Gebäude, durch seine Geräumigkeit und sein vortheilhafte Lage, ist zu einem Gasthause wie auch zu verschiedenen andern Handthierungen, so wie es früher immer gewesen, sehr zweckmäßig geeignet.

Die Versteigerung wird in dem gedachten Hause selbst statt finden.

(3252)

Majeus, Notar.

Öffentliche Möbiliar-Versteigerung.

Am Donnerstag, den 1. März 1849, um neun Uhr Morgens, und am folgenden Tage um die nämliche Stunde, wird H. Mathias Thinnès, Fuhrmann zu Niederanven, in seiner Behausung daselbst, auf Borg versteigern lassen:

10 Pferde worunter ein Hengst, 6 Kühe, 11 Schweine, fünf tausend Schubiele, vier tausend fünf hundert Madrillen, vier tausend Keffern, zehn tausend Heu, zwei tausend Grummer, neun tausend Stroh, 30 Malter Haber, 6 Malter Mengkorn, 4 Malter Weizen, 10 Malter Kartoffeln, 5 Malter Niederländischen Flachsamens, 20 Schampagner Mühlensteine, 3 Malborugswagen, 4 Karren, 2 Pflüge, 1 Hobel, 5 Eggen, 3 Hemmetzen, 3 Wandbetten, Pferdegeschir, 14 Fässer, 1 großen und 1 kleinen Wan, 1 großen Reiter, Wagner- und Bauegehölz, 1 Branntweins-Kessel mit zubehör, 2 große Schränke, 2 Tische, 1 Kochmaschine, 1 Wanduhr und dgl.

Zugleich Zeit wird gemeldter H. Thinnès ein zu jedem Handel taugliches und zu Niederanven fast an der Landstraße gelegenes Wohnhaus vermieten.

Genningen, den 12. Februar 1849.

(3258)

H. Campach.

Regelmäßige Paket-Schiffahrt zwischen

ANTWERPEN und NEW-YORK,

so wie allen andern Haupthäfen Nord- und Süd-Amerikas.

Der Unterzeichnete ist bevollmächtigt die sich an ihn wendenden Personen, welche in schnellsegelnden, gekupperten Dreimastern über Antwerpen nach Amerika zu reisen entschlossen sind, in Luxemburg zum selben Preise einzuschreiben, wie im Hauptbureau von Antwerpen.

G. RODENBORN,

in Luxemburg, Westende der Großstraße, Nr. 105.
3260

Theater-Anzeige.

Sonntag, den 18. Februar 1849, Luppaci Bagabundus, Poffe mit Gesang in 4 Aufzügen, von Nestroy. — Montag, den 19. Februar, zum Erstenmale wiederholt: *Die letzte Fensterle*, Alpen-scene mit Gesang von J. C. Seidl; Musik von Luchner. Hierauf Großer Maskenball. — Kostüme sind im Theater zu erhalten.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT.